

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00190

Numéro SIREN : 642 050 199

Nom ou dénomination : AUTOMOBILES CITROEN

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2024 sous le numéro de dépôt 7223

1971 B00190  
n° de dépôt



n° de gestion

7223

24 AVR. 2024

240 47805

n° de facture

Quint.

n° de chrono

## AUTOMOBILES CITROEN

Société par actions simplifiée  
2-10 boulevard de l'Europe -78300 POISSY

Capital social :	159 000 000,00 Euros
RCS :	B 642 050 199
Date AG :	16/04/2024
% de détention par PSA	99,99%
Date exercice :	2023

Signé par Thierry KOSKAS  
Le 29/03/2024

Signed with  
 universign

**AUTOMOBILES CITROËN**  
**BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)

ACTIF	Montants bruts	2023 Amortissements et dépréciations	Montants Nets	2022 Montants Nets
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Concessions, brevets, licences, avances & acomptes	14 776	14 776		
Immobilisations incorporelles en cours				
	<u>14 776</u>	<u>14 776</u>		
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Terrains	1 272	12	1 260	1 262
Constructions	1 040	827	213	231
Installations techniques, matériel et outillage	12 302	12 156	146	202
Autres immobilisations corporelles	6 754	6 138	616	615
Immobilisations en cours				16
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
	<u>21 368</u>	<u>19 133</u>	<u>2 235</u>	<u>2 326</u>
<b>Immobilisations financières :</b>				
Participations	531 851	231 949	299 902	291 591
Créances rattachées à des participations				400
Autres Titres Immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 663		12 663	11 358
	<u>544 514</u>	<u>231 949</u>	<u>312 565</u>	<u>303 349</u>
<b>TOTAL</b>	<b>580 658</b>	<b>265 858</b>	<b>314 800</b>	<b>305 675</b>
<b>Actif circulant</b>				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	414		414	531
Clients et comptes rattachés	617 714	5 776	611 938	542 473
Autres créances	519 215		519 215	408 000
Placements de trésorerie et autres	717 304		717 304	1 043 438
Banques, caisses et comptes rattachés	48 104		48 104	24 018
Charges constatées d'avance	29		29	4
<b>TOTAL</b>	<b>1 902 780</b>	<b>5 776</b>	<b>1 897 004</b>	<b>2 018 464</b>
<b>Autres comptes d'actif</b>				
Écarts de conversion - Actif	244		244	203
<b>TOTAL</b>	<b>244</b>		<b>244</b>	<b>203</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 483 682</b>	<b>271 634</b>	<b>2 212 048</b>	<b>2 324 342</b>
Engagements hors bilan reçus			384 480	488 691

**AUTOMOBILES CITROËN**  
**BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)	<b>PASSIF</b>	<b>2023</b> Avant affectation	<b>2022</b> Avant affectation
<b>Capitaux propres</b>			
	Capital social	159 000	159 000
	Primes d'émission, de fusion et d'apport		
	Ecart de réévaluation	86	86
	Réserve légale	15 900	15 900
	Report à nouveau	44	280
	Résultat de l'exercice	65 953	170 464
	Résultat en instance d'affectation	0	0
	Provisions réglementées	212	229
	<b>TOTAL</b>	<b>241 195</b>	<b>345 959</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
	Provisions pour risques	195 225	157 881
	Provisions pour charges	0	0
	<b>TOTAL</b>	<b>195 225</b>	<b>157 881</b>
<b>Dettes</b>			
<b>Emprunts et dettes assimilées :</b>			
	Emprunts obligataires	0	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 394	32 795
	Emprunts et dettes financières divers	127	0
		<b>2 521</b>	<b>32 795</b>
<b>Dettes d'exploitation :</b>			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	12
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	969 227	1 107 654
	Dettes fiscales et sociales	48 262	60 560
		<b>1 017 489</b>	<b>1 168 226</b>
<b>Dettes diverses hors exploitation :</b>			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 686	1 666
	Autres dettes	742 937	617 218
		<b>744 623</b>	<b>618 884</b>
	<b>Produits constatés d'avance :</b>	<b>10 995</b>	<b>572</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 775 628</b>	<b>1 820 477</b>
<b>Autres comptes de passif</b>			
	Écart de conversion - Passif	0	25
	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>25</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 212 048</b>	<b>2 324 342</b>
	Engagements hors bilan donnés	703 525	1 026 379

**AUTOMOBILES CITROËN**  
**COMPTE DE RESULTAT**

(en milliers d'euros)	2023	2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Chiffre d'affaires :		
- Ventes de marchandises	11 896	27 141
- Production vendue - Biens	8 786 120	7 974 631
- Production vendue - Services	958 381	783 555
	9 756 397	8 785 327
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges	4 192	3 634
Autres produits	84 402	52 384
<b>TOTAL</b>	<b>9 844 991</b>	<b>8 841 345</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achat de marchandises	-3 003	4 099
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-8 694 675	-7 930 688
	-8 697 678	-7 926 589
Autres achats et charges externes	-435 357	-298 774
Impôts, taxes et versements assimilés	-3 305	-3 794
Dotations d'exploitation :		
- aux amortissements des immobilisations	-87	-119
	-87	-119
- aux provisions		
- sur immobilisations		
- sur actif circulant	-935	-712
- pour risques et charges	-2 244	-421
	-3 179	-1 133
Autres charges	-607 393	-483 115
<b>TOTAL</b>	<b>-9 746 999</b>	<b>-8 713 524</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>97 992</b>	<b>127 821</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations	88 350	8 375
Autres intérêts et prod. assimilés	3 027	3 966
Reprises de provisions et transferts de charges	12 317	49 592
Différences positives de change	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>103 694</b>	<b>61 933</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-42 223	-15 291
Intérêts et charges assimilées	-73 817	-33 364
Différences négatives de change	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>-116 040</b>	<b>-48 655</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>85 646</b>	<b>141 099</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
sur opérations de gestion	1 121	114
sur opérations en capital	0	174 945
Reprises sur provisions et transferts de charges	64	78
<b>TOTAL</b>	<b>1 185</b>	<b>175 137</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
sur opérations de gestion	-170	-114
sur opérations en capital	-9	-119 136
Dotations aux amortissements et provisions	-47	-55
<b>TOTAL</b>	<b>-226</b>	<b>-119 305</b>
<b>Résultat brut avant participation et impôts</b>	<b>86 605</b>	<b>196 931</b>
Impôts sur les bénéfices	-20 652	-26 467
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>65 953</b>	<b>170 464</b>

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 2 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres



Ioulia Vermelle



Alexis Hurtrel

**AUTOMOBILES CITROËN**  
**BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)

ACTIF	Montants bruts	2023 Amortissements et dépréciations	Montants Nets	2022 Montants Nets
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Concessions, brevets, licences, avances & acomptes	14 776	14 776		
Immobilisations incorporelles en cours				
	<u>14 776</u>	<u>14 776</u>		
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Terrains	1 272	12	1 260	1 262
Constructions	1 040	827	213	231
Installations techniques, matériel et outillage	12 302	12 156	146	202
Autres immobilisations corporelles	6 754	6 138	616	615
Immobilisations en cours				16
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
	<u>21 368</u>	<u>19 133</u>	<u>2 235</u>	<u>2 326</u>
<b>Immobilisations financières :</b>				
Participations	531 851	231 949	299 902	291 591
Créances rattachées à des participations				400
Autres Titres Immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 663		12 663	11 358
	<u>544 514</u>	<u>231 949</u>	<u>312 565</u>	<u>303 349</u>
<b>TOTAL</b>	<b>580 658</b>	<b>265 858</b>	<b>314 800</b>	<b>305 675</b>
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	414		414	531
Clients et comptes rattachés	617 714	5 776	611 938	542 473
Autres créances	519 215		519 215	408 000
Placements de trésorerie et autres	717 304		717 304	1 043 438
Banques, caisses et comptes rattachés	48 104		48 104	24 018
Charges constatées d'avance	29		29	4
<b>TOTAL</b>	<b>1 902 780</b>	<b>5 776</b>	<b>1 897 004</b>	<b>2 018 464</b>
<b>Autres comptes d'actif</b>				
Écarts de conversion - Actif	244		244	203
<b>TOTAL</b>	<b>244</b>		<b>244</b>	<b>203</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 483 682</b>	<b>271 634</b>	<b>2 212 048</b>	<b>2 324 342</b>
Engagements hors bilan reçus			384 480	488 691

**AUTOMOBILES CITROËN**  
**BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

PASSIF	2023	2022
(en milliers d'euros)	Avant affectation	Avant affectation
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	159 000	159 000
Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Ecart de réévaluation	86	86
Réserve légale	15 900	15 900
Report à nouveau	44	280
Résultat de l'exercice	65 953	170 464
Résultat en instance d'affectation	0	0
Provisions réglementées	212	229
<b>TOTAL</b>	<b>241 195</b>	<b>345 959</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	195 225	157 881
Provisions pour charges	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>195 225</b>	<b>157 881</b>
<b>Dettes</b>		
<b>Emprunts et dettes assimilées :</b>		
Emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 394	32 795
Emprunts et dettes financières divers	127	0
	<b>2 521</b>	<b>32 795</b>
<b>Dettes d'exploitation :</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	969 227	1 107 654
Dettes fiscales et sociales	48 262	60 560
	<b>1 017 489</b>	<b>1 168 226</b>
<b>Dettes diverses hors exploitation :</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 686	1 666
Autres dettes	742 937	617 218
	<b>744 623</b>	<b>618 884</b>
<b>Produits constatés d'avance :</b>	<b>10 995</b>	<b>572</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 775 628</b>	<b>1 820 477</b>
<b>Autres comptes de passif</b>		
Écart de conversion - Passif	0	25
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>25</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 212 048</b>	<b>2 324 342</b>
Engagements hors bilan donnés	703 525	1 026 379

**AUTOMOBILES CITROËN**  
**COMPTE DE RESULTAT**

(en milliers d'euros)	2023	2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Chiffre d'affaires :		
- Ventes de marchandises	11 896	27 141
- Production vendue - Biens	8 786 120	7 974 631
- Production vendue - Services	958 381	783 555
	9 756 397	8 785 327
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges	4 192	3 634
Autres produits	84 402	52 384
<b>TOTAL</b>	<b>9 844 991</b>	<b>8 841 345</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achat de marchandises	-3 003	4 099
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-8 694 675	-7 930 688
	-8 697 678	-7 926 589
Autres achats et charges externes	-435 357	-298 774
Impôts, taxes et versements assimilés	-3 305	-3 794
Dotations d'exploitation :		
- aux amortissements des immobilisations	-87	-119
	-87	-119
- aux provisions		
- sur immobilisations		
- sur actif circulant	-935	-712
- pour risques et charges	-2 244	-421
	-3 179	-1 133
Autres charges	-607 393	-483 115
<b>TOTAL</b>	<b>-9 746 999</b>	<b>-8 713 524</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>97 992</b>	<b>127 821</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations	88 350	8 375
Autres intérêts et prod. assimilés	3 027	3 966
Reprises de provisions et transferts de charges	12 317	49 592
Différences positives de change	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>103 694</b>	<b>61 933</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-42 223	-15 291
Intérêts et charges assimilées	-73 817	-33 364
Différences négatives de change	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>-116 040</b>	<b>-48 655</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>85 646</b>	<b>141 099</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
sur opérations de gestion	1 121	114
sur opérations en capital	0	174 945
Reprises sur provisions et transferts de charges	64	78
<b>TOTAL</b>	<b>1 185</b>	<b>175 137</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
sur opérations de gestion	-170	-114
sur opérations en capital	-9	-119 136
Dotations aux amortissements et provisions	-47	-55
<b>TOTAL</b>	<b>-226</b>	<b>-119 305</b>
<b>Résultat brut avant participation et impôts</b>	<b>86 605</b>	<b>196 931</b>
Impôts sur les bénéfices	-20 652	-26 467
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>65 953</b>	<b>170 464</b>

**AUTOMOBILES CITROËN**  
Société par actions simplifiée au capital de 159.000.000 Euros  
Siège social : 2-10 Boulevard de l'Europe – 78300 POISSY  
642 050 199 RCS VERSAILLES

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
EN DATE DU 16 AVRIL 2024**

---

**PROCES-VERBAL**

L'an deux mille vingt-quatre et le seize avril à dix-sept heures, les actionnaires de la société AUTOMOBILES CITROEN, désignée en tête des présentes (ci-après la « Société »), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social de la Société, sur la convocation qui leur a été faite par le Président en date du 4 avril 2024.

=====

**Deuxième résolution**

*(Affectation du résultat de l'exercice 2023)*

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2023, 65 953 045,23 euros, de la manière suivante :

**Origine**

Résultat de l'exercice clos le 31.12.2023 (bénéfice)	65 953 045,23 euros
Report à nouveau antérieur	43 589,71 euros

**Total à affecter**

**65 996 634,94 euros**

**Affectation**

A titre de dividendes aux actionnaires	65 700 000,00 euros
Au poste « Report à nouveau »	296 634,94 euros

**Total affecté**

**65 996 634,94 euros**

Le dividende net par action sera de 2,19 Euros, éligible à l'abattement de 40% visé par le Code Général des Impôts pour ceux des actionnaires y ayant droit. Il sera mis en paiement le 24 avril 2024.

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres sera de 175 494 344,26 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos le:	Dividende global	Dividende par action	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende non éligible à l'abattement de 40%
31/12/2020	57 900 000 €	1,93 €	NEANT	57 900 000 €
31/12/2021	22 500 000 €	0,75 €	NEANT	22 500 000 €
31/12/2022	170 700 000 €	5,69 €	NEANT	170 700 000 €

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

=====

**Sixième résolution**

*(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, formalités et publications, signer toutes pièces et déclarations, tous états, et généralement, faire le nécessaire.

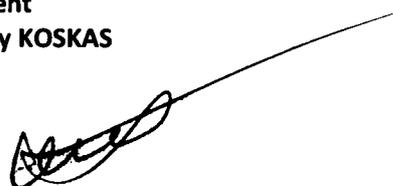
*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

=====

**Certifié conforme  
Le Président  
Monsieur Thierry KOSKAS**

Signé par Thierry KOSKAS  
Le 21/04/2024

Signed with  
**universign**



**AUTOMOBILES CITROËN**  
**COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2023**

**ANNEXE**

Le total du bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, est de 2 212 048 milliers d'euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de 65 953 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les notes N° 1 à 26, ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 26 mars 2024 par le Président.

## **NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, aux dispositions contenues dans le Plan Comptable Général selon le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et suivants.

La société AUTOMOBILES CITROËN est une filiale à 100% de STELLANTIS NV. Ses activités sont totalement intégrées à celles du Groupe STELLANTIS dont elle est dépendante. Les comptes de l'exercice 2023 du Groupe STELLANTIS, l'analyse de son activité et de sa situation financière, les rapports de l'auditeur indépendant ainsi que les autres informations communiquées aux actionnaires sont disponibles sur le site internet de STELLANTIS à l'adresse suivante :

*<https://www.stellantis.com/fr/finance/reporting/rapports-financiers>*

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En référence au règlement de l'ANC 2018-01 du 20 avril 2018, aucun changement de méthode comptable n'a été appliqué.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **a) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les amortissements inscrits en charges d'exploitation ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des principales durées d'utilisation indiquées ci-dessous :

- Constructions .....	20 - 40 ans
- Matériels et outillages.....	4 - 20 ans
- Matériels informatiques .....	3 - 4 ans

- Matériels de transport et de manutention ... 4 - 6 ans
- Agencements et installations ..... 10 - 20 ans

Les amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre l'amortissement linéaire pour dépréciation déterminé selon les durées d'utilisation et l'amortissement résultant de l'application des durées d'usage et/ou des taux dégressifs autorisés par l'administration fiscale. Les amortissements dérogatoires sont enregistrés en charges exceptionnelles au compte de résultat en contrepartie des provisions réglementées présentées au passif du bilan.

#### **b) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations incorporelles sont, le cas échéant, dépréciées par voie d'amortissement ou de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

- Logiciels..... 4 à 12 ans
- Brevets et licences..... 5 à 10 ans

#### **c) Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires à l'exception des titres de participation acquis avant le 31 décembre 1976, qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

La valeur d'inventaire des participations est déterminée principalement par la valeur d'utilité, fondée sur la quote-part de situation nette retraitée conformément aux principes comptables du groupe, ou sur la base d'une analyse multicritères tenant compte notamment de l'actif social net et des perspectives de rentabilité.

En cas de baisse durable de la valeur d'inventaire et si celle-ci est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Lorsque la valeur d'inventaire est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risque est constituée.

#### **d) Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée, en ce qui concerne les créances, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La société a conclu des accords de cessions de créances ou de factoring avec certains établissements financiers. La société dé-reconnait les créances clients pour lesquelles les droits contractuels à recevoir les créances ont été transférés

avec substantiellement tous les risques et avantages liés à leur propriété. Pour analyser le transfert des risques, le risque de dilution n'est pas pris en compte dans la mesure où il est spécifiquement défini et séparé du risque de retard de paiement. Lorsque les risques de défaut ne sont pas transférés une dette est reconnue. Le montant des créances dé-reconnues à la clôture figure en engagement hors bilan.

**e) Provisions réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

La contrepartie des mouvements sur provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les produits et charges exceptionnels.

**f) Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écarts de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques. Lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains latents peuvent être considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation est limité à l'excédent des pertes sur les gains.

**g) Intervention de la société sur les marchés à terme d'instruments financiers**

La mise en œuvre des différents types d'instruments financiers dérivés a pour objet de limiter les risques liés aux fluctuations de cours de change et de taux d'intérêts. Des règles de gouvernance et un processus décisionnel strict encadrent ces couvertures. L'horizon maximum de celles-ci est de deux ans. Les ratios de couverture dépendent de la maturité.

**Risque de change :**

La gestion du risque de change consiste principalement à couvrir toutes les expositions dès l'enregistrement des factures libellées en devises. La durée d'exposition entre l'émission de la facture et le règlement est systématiquement couverte avec des contrats à terme ferme.

Dans le cadre de ses transactions sur flux futurs en devise, la société souscrit à des contrats à terme.

**Traitement comptable :**

Le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est en application dans les comptes individuels de la société. Les principes sont détaillés ci-dessous :

-lors de la mise en place d'une couverture de flux futurs, les informations relatives aux instruments financiers sont mentionnées en engagements hors bilan, jusqu'à la comptabilisation du sous-jacent.

-la société a choisi de ne pas étaler le report / déport sur ses couvertures de flux futurs. Celui-ci est comptabilisé en résultat symétriquement au résultat de l'élément couvert. Le report / déport des couvertures de flux réalisés fait l'objet d'un étalement sur la durée du contrat.

-les effets des couvertures de change sont ventilés entre résultat d'exploitation pour les opérations commerciales et résultat financier pour les autres flux.

-les créances et les dettes libellées en devises sont valorisées au bilan au cours de clôture.

#### **h) Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et services, constituée en particulier par les ventes de véhicules, les ventes de pièces de rechange et les prestations de services.

Les ventes de véhicules neufs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert juridique de propriété ; celle-ci correspond généralement à la date de leur mise à disposition chez les concessionnaires indépendants et dans le réseau propre Citroën ou à celle de la livraison pour les ventes directes à la clientèle finale.

Les coûts des programmes d'incitation aux ventes dont le montant est variable sont enregistrés en diminution du chiffre d'affaires sur la période de l'enregistrement des ventes.

#### **i) Prise en compte des résultats des filiales en SNC ou autres sociétés transparentes**

Les résultats bénéficiaires des filiales en SNC sont appréhendés dès lors qu'une décision de distribution est intervenue.

Les déficits éventuels ne se traduisent pas à la date d'arrêté des comptes par la naissance d'une dette mais peuvent donner lieu à constitution d'une provision pour dépréciation dans le cas où la valeur de la participation est inférieure au coût d'acquisition et d'une provision pour risques complémentaire si les pertes doivent être supportées au-delà du montant de la participation.

Concernant les autres sociétés transparentes, en présence de clause prévoyant dans les statuts de ces sociétés l'affectation systématique de résultats aux associés, les bénéfices ou pertes sont considérés comme des produits ou charges financiers de l'exercice.

#### **j) Régime de groupe de l'intégration fiscale**

Au 31 décembre 2023, AUTOMOBILES CITROËN est filiale à plus de 95 % de STELLANTIS N.V. au travers de son établissement français.

A ce titre, elle est incluse dans le périmètre du régime d'intégration fiscale défini aux articles 223 et suivants du Code Général des Impôts.  
L'établissement français de la Société STELLANTIS N.V. a opté pour ce régime à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

La convention passée avec la Société STELLANTIS N.V. au travers de son établissement français assure à AUTOMOBILES CITROËN une situation aussi comparable que possible à celle qui aurait été la sienne, au regard de l'impôt sur les bénéficiaires, si elle était restée imposée séparément.

#### **k) Charges et produits exceptionnels**

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

### **NOTE 2 - FUSION-TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE**

Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2023, la société AUTOMOBILES CITROËN, membre du Groupement d'Intérêt Economique GLM1, et possédant à ce titre 37% du capital de la société, a validé la dissolution anticipée du GIE et sa mise en liquidation amiable. Le Groupement subsistera pour les besoins de sa liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci qui sera effective en 2024.

### **NOTE 3 - FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE**

- a) En application des méthodes comptables décrites en NOTE 1 - c), des provisions pour dépréciations de titres de participation complétées dans certains cas de provisions pour risques ont été constatées sur l'exercice et représentent une charge totale nette d'un montant de 29 916 milliers d'euros affectant le résultat financier de l'exercice. Elle s'explique principalement par la dotation aux provisions pour risques sur situation nette négative de Stellantis & You France pour 36 426 milliers d'euros, du Groupe PSA Italia SPA pour 4 870 milliers d'euros, la reprise de provision pour situation nette de PC Ukraine pour 3 064 milliers d'euros, la reprise de provisions pour dépréciation des titres Stellantis Belgium pour 6 934 milliers d'euros et de PC Ukraine pour 2 304 milliers d'euros

En 2023, le portefeuille des titres de participation d'AUTOMOBILES CITROËN a évolué de la façon suivante :

en milliers d'euros	Acquisitions	Souscriptions augmentations capital	Apports TUP/Transfert	Cessions Liquidations	Total	Résultat de cession - Plus ou moins Values
FSA SERVICOS DE MOBILIDADE URBANIA Ltda	-	-	-	-3	-3	-3
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-3	-3	-3

- b) Concernant les conditions géopolitiques liées à la situation en Ukraine et Russie, Stellantis continuera à se conformer aux décisions des différents gouvernements ou organisations internationales en matière de sanctions économiques, commerciales et financières. En mars 2022, l'importation et l'exportation de véhicules vers et depuis la Russie ont été suspendues par Stellantis.

Au 31 décembre 2023, Stellantis a conclu qu'elle avait perdu le contrôle de ses entités en Russie et qu'elle n'avait plus de pouvoir sur celles-ci.

L'activité avec PC Ukraine a repris en 2023 et représente un chiffre d'affaires de 50 040 milliers d'euros soit 0,57% du chiffre d'affaires total quant aux créances clients elles s'élèvent à 9 631 milliers d'euros au 31 décembre 2023 soit 1,78 % de la position totale.

**NOTE 4 - IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Autres mouvements	Valeurs brutes en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Concessions, Brevets et droits similaires	14 776					14 776
Autres immobilisations incorporelles en cours						
	<u>14 776</u>					<u>14 776</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrains, aménagements de terrains	1 272					1 272
Constructions, aménagements, agencements	1 030	10				1 040
Installations techniques, matériel et outillage	12 339		37			12 302
Autres immobilisations corporelles	6 745	9				6 754
Immobilisations corporelles en cours	16	-16				
Avances & acomptes						
<b>TOTAL</b>	<u>21 402</u>	<u>3</u>	<u>37</u>			<u>21 368</u>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
Participations	531 853		2			531 851
Créances rattachées à des participations	400				-400	
Prêts						
Autres immobilisations financières	11 358	1 305				12 663
<b>TOTAL</b>	<u>543 611</u>	<u>1 305</u>	<u>2</u>		<u>-400</u>	<u>544 514</u>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<u>579 789</u>	<u>1 308</u>	<u>39</u>		<u>-400</u>	<u>580 658</u>

**NOTE 5 - AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)	Amortissements et provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice Amortissements dépréciations	Reprises Cessions & Mises Hors Services	Virements de poste à poste	Amortissements et provisions en fin d'exercice
<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Concessions, Brevets et droits similaires	14 776				14 776
<b>TOTAL</b>	<b>14 776</b>				<b>14 776</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	10	2			12
Constructions	799	28			827
Installations techniques, matériel et outillage	12 137	49	30		12 156
Autres immobilisations corporelles	6 130	8			6 138
Immobilisations corporelles en cours					
<b>TOTAL</b>	<b>19 076</b>	<b>87</b>	<b>30</b>		<b>19 133</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 852</b>	<b>87</b>	<b>30</b>		<b>33 909</b>

**NOTE 6 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 2023**

en milliers d'euros

Libellé	CAPITAUX PROPRES AU DEBUT DE L'EXERCICE AVANT AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT	AFFECTATION DES BENEFICES DE L'EXERCICE PRECEDENT PRELEVEMENT SUR LES RESERVES POUR DISTRIBUTION	SITUATION NETTE AU DEBUT DE L'EXERCICE APRES AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT	AUTRES VARIATIONS ENTRE LE DEBUT ET LA FIN DE L'EXERCICE	AUGMENTATION DE CAPITAL			REDUCTION DE CAPITAL	CAPITAUX PROPRES A LA FIN DE L'EXERCICE AVANT AFFECTATION DES RESULTATS  Col. 3+4+5+6+7
					PAR APPORT EN ESPECE OU EN NATURE	PAR INCORPORATION			
						DE RESERVES ET DE L'ECART DE REEVALUATION	DE DETTES		
	1	2	3 = Col. 1 + 2	4	5	6	7	8	
CAPITAL APPELE.....	159 000		159 000					159 000	
CAPITAL NON APPELE.....	0							0	
CAPITAL SOCIAL.....	159 000	0	159 000	0	0	0	0	159 000	
PRIMES EMISSION, FUSION, APPORT.....	0		0					0	
ECART REEVAL.-RESERVE SPECIALE.....	86		86					86	
RESERVE LEGALE.....	15 900		15 900					15 900	
RESERVES STATUTAIRES.....	0							0	
RESERVES REGLEMENTEES.....	0	0						0	
AUTRES RESERVES:									
- Réserve générale.....	0		0					0	
TOTAL AUTRES RESERVES.....	0	0	0	0		0	0	0	
TOTAL CAPITAL ET RESERVES.....	174 986	0	174 986	0		0	0	174 986	
REPORT A NOUVEAU.....	280	-236	44					44	
SITUATION NETTE DEBUT EXERCICE	0		0					0	
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	170 464	-170 464	0	65 953				65 953	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS...	0		0					0	
PROVISIONS REGLEMENTEES.....	229		229	-17				212	
TOTAL CAPITAUX PROPRES.....	345 959	-170 700	175 259	65 936		0	0	241 195	
DISTRIBUTION AU TITRE DE L'EXERCICE PRECEDENT:									
- Dividendes		170 700							
- Tantômes (réserve légale)		0							
- Report à nouveau		-236							
RESULTAT EXERCICE PRECEDENT		170 464							

**NOTE 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises sans objet	Reprises utilisées	Autres mouvements	Montants en fin d'exercice
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
Amortissements dérogatoires	229	47		64		212
Autres provisions réglementées :						
- Provision spéciale de réévaluation						
- Provisions pour investissements à l'étranger						
<b>TOTAL</b>	<b>229</b>	<b>47</b>		<b>64</b>		<b>212</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>						
Provisions pour risques commerciaux	8 835		2 699			6 136
Provisions pour situation nette négative	148 615	41 296		3 066		186 845
Provisions pour risque fiscal						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change	203	244		203		244
Provisions risques divers	228	2 000		228		2 000
<b>TOTAL</b>	<b>157 881</b>	<b>43 540</b>	<b>2 699</b>	<b>3 497</b>		<b>195 225</b>
<b>DEPRECIATIONS</b>						
Sur immobilisations corporelles et incorporelles						
Sur immobilisations financières	240 262	927		9 240		231 949
Sur clients	5 914	935	661	412		5 776
Sur fournisseurs						
Sur autres actifs circulants						
<b>TOTAL</b>	<b>246 176</b>	<b>1 862</b>	<b>661</b>	<b>9 652</b>		<b>237 725</b>
<b>TOTAL GENERAL *</b>	<b>404 286</b>	<b>45 449</b>	<b>3 360</b>	<b>13 213</b>		<b>433 162</b>
* dont dotations et reprises						
- d'exploitation		3 179		4 192		
- financières		42 223		12 317		
- exceptionnelles		47		64		
		<b>45 449</b>		<b>16 573</b>		

**NOTE 8 - ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES AU 31 DECEMBRE 2023****8a) ECHEANCES DES CREANCES AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Créances à moins d'un an	Créances à plus d'un an
<b>CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières brutes	12 663	4 392	8 271
<b>TOTAL</b>	<b>12 663</b>	<b>4 392</b>	<b>8 271</b>
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Avances & Acomptes versés s/Commandes	414	414	
Clients douteux	6 426	6 426	
Autres créances clients	611 288	611 288	
Fournisseurs débiteurs	468 443	468 443	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat et collectivités publiques :			
- Créance de TVA sur l'état			
- Taxe sur la valeur ajoutée	36 489	36 489	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 194	4 194	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	10 089	10 089	
Placement de trésorerie	717 304	717 304	
Banques, caisses et comptes rattachés	48 104	48 104	
<b>TOTAL</b>	<b>1 902 751</b>	<b>1 902 751</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 915 414</b>	<b>1 907 143</b>	<b>8 271</b>

**8b) ECHEANCES DES DETTES DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Dettes à moins d'un an	Dettes de un à cinq ans	Dettes à plus de cinq ans
<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :</b>				
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 394	2 394		
Emprunts et dettes financières divers	127	127		
<b>TOTAL</b>	<b>2 521</b>	<b>2 521</b>		
<b>DETTES D'EXPLOITATION :</b>				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	969 227	969 227		
Personnel et comptes rattachés				
Etat et collectivités publiques				
- Taxe sur la valeur ajoutée	26 359	26 359		
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 167	1 167		
- Impôts sur les sociétés	20 736	20 736		
<b>TOTAL</b>	<b>1 017 489</b>	<b>1 017 489</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 686	1 686		
Clients créditeurs et comptes rattachés	701 297	701 297		
Groupe et associés				
Créditeurs divers	41 640	41 640		
<b>TOTAL</b>	<b>744 623</b>	<b>744 623</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 764 633</b>	<b>1 764 633</b>		

**NOTE 9 - INCIDENCE DES REEVALUATIONS SUR LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

Variations de la réserve de réévaluation (libre et réglementée) (en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Diminutions dues aux cessions	Autres Variations	Montant en fin d'exercice
Terrains (écart de réévaluation libre 1982)	55			55
Titres de participation	31			31
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>			<b>86</b>

**NOTE 10 - PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER AU 31 DECEMBRE 2023**

Les produits à recevoir et charges à payer sont inclus dans les postes de bilan suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
<b>PRODUITS A RECEVOIR :</b>		
Créances rattachées à des participations		400
Clients	220 924	210 829
Autres créances	468 164	355 955
Etat et comptes rattachés	106	
<b>TOTAL</b>	<b>689 194</b>	<b>567 184</b>
<b>CHARGES A PAYER :</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	719 117	93 202
Dettes fiscales et sociales	191	278
Dettes fournisseurs d'immobilisations	1 662	1 664
Autres dettes	588 425	458 955
<b>TOTAL</b>	<b>1 309 395</b>	<b>554 099</b>

**NOTE 11 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	29	10 995
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>10 995</b>

## **NOTE 12 - CAPITAL SOCIAL**

Le capital social au 31 décembre 2023 est fixé à 159 000 000 d'euros, divisé en 30 000 000 actions ordinaires de 5,30 euros.

## **NOTE 13 - CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit comme suit :

(en milliers d'euros)

<b>a) Secteur d'activité</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
- Ventes de véhicules neufs	6 185 064	5 658 068
- Ventes de pièces de rechange	2 601 055	2 316 564
- Autres ventes		
Marchandises	11 896	27 140
Prestations de services	554 137	461 162
Activités annexes	404 245	322 393
<b>TOTAL</b>	<b>9 756 397</b>	<b>8 785 327</b>
<b>b) Marchés géographiques</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>1- FRANCE</b>	<b>7 375 322</b>	<b>6 838 600</b>
2- Autres marchés :		
- Europe (hors France)	382 700	671 163
- Amérique Latine	159 547	204 317
- Afrique	188 289	206 410
- Moyen Orient	1 420 821	681 240
- Inde & Pacifique	169 223	139 505
- Chine & Asie	58 003	43 154
- Autres pays	2 492	938
<b>TOTAL ETRANGER</b>	<b>2 381 075</b>	<b>1 946 727</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 756 397</b>	<b>8 785 327</b>

**NOTE 14 - DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations en gestion	0	0
Autres produits exceptionnels	1 121	114
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN GESTION</b>	<b>1 121</b>	<b>114</b>
Produits de cessions des immobilisations corporelles	0	1
Produits de cessions des immobilisations financières	0	174 944
Produits de cessions biens immobiliers		
Produits de liquidation		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL</b>	<b>0</b>	<b>174 945</b>
Reprises provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Reprises sur amortissements dérogatoires	64	78
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>64</b>	<b>78</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 185</b>	<b>175 137 c</b>
Pénalités amendes fiscales et pénales	17	0
Abandon de créances		0
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	153	114
Autres charges exceptionnelles diverses		0
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION</b>	<b>170</b>	<b>114</b>
Valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	7	0
Valeur comptable des immobilisations financières cédées	2	119 136
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE CAPITAL</b>	<b>9</b>	<b>119 136</b>
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles	0	0
Dotations aux amortissements dérogatoires	47	55
<b>DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>47</b>	<b>55</b>
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>226</b>	<b>119 305 c</b>

#### **NOTE 15 - ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Les engagements donnés sont les suivants :

(en milliers d'euros)	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Commandes fournisseurs d'immobilisations	586	589
Avals et cautions	27 747	31 715
Contrats de partenariat	2 091	7 153
Créances cédées non échues	<u>673 100</u>	<u>986 922</u>
<b>TOTAL</b>	<b>703 525</b>	<b>1 026 379</b>

Les engagements reçus sont les suivants :

(en milliers d'euros)	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Avals et cautions	384 480	488 691
Instruments dérivés sur flux futurs	<u>0</u>	<u>0</u>
<b>TOTAL</b>	<b>384 480</b>	<b>488 691</b>

#### **NOTE 16 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES**

Les incidences des évaluations fiscales dérogatoires pratiquées dans l'exercice sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Dotations aux amortissements dérogatoires	-47	-55
Reprises des amortissements dérogatoires	<u>+64</u>	<u>+78</u>
<b>TOTAL</b>	<b>+17</b>	<b>+23</b>

#### **NOTE 17 - INTERVENTIONS SUR LES MARCHES A TERME D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

Ces interventions ont été opérées dans le cadre d'opérations de couverture dans la mesure où elles étaient adossées à des transactions commerciales ou

financières bien spécifiques mais également dans le cadre d'opérations futures basées sur du chiffre d'affaires et des achats prévisionnels.

Au 31 décembre, les instruments financiers dérivés en cours liés aux opérations commerciales, souscrits dans le cadre de la gestion du risque de change, portent sur les montants suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	
	Nominal	Juste valeur
<b>Risque de change</b>		
Contrats sur opérations commerciales ventes	101 749	50
Contrats sur opérations commerciales achats	19	1

#### **NOTE 18 - SITUATION FISCALE LATENTE**

Au 31 décembre 2023, le décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges représentent un actif d'impôts différés de 52 762 milliers d'euros sur les différences temporaires. Il n'existe aucun passif d'impôt différé.

#### **NOTE 19 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

L'information relative aux rémunérations allouées aux membres des organes de direction n'est pas fournie dans la mesure où elle reviendrait à présenter une information individuelle.

#### **NOTE 20 - EFFECTIF MOYEN**

<i>Personnel 2023</i>	<i>Personnel mis à disposition</i>
Cadres	78
Agents de maîtrise, techniciens	3
Ouvriers, employés	5
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>

Le personnel est mis à disposition par Stellantis Auto SAS et l'établissement français de Stellantis NV.

## **NOTE 21 - SOCIETE MERE CONSOLIDANTE**

Au 31 décembre 2023, les comptes de la Société sont inclus dans la consolidation de STELLANTIS N.V. dont le siège social est sis Taurusavenue1, 2132LS, Hoofddorp, Pays-Bas, immatriculée au registre du commerce néerlandais sous le numéro 603 729 58.

## **NOTE 22 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT ENTRE LE RESULTAT COURANT ET LE RESULTAT EXCEPTIONNEL**

NOTE 22 - VENTILATION DE LA CHARGES D'IMPÔT ENTRE LE RES. COURANT ET LE RES. EXCEPTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2023

En milliers euros	Résultat avant IS	IS exercice	Impôts exercice précédent	Crédits d'impôts	Réallocation	Résultat net
<b>Résultat courant</b>						
Long terme 0%	8 313					8 313
Court terme	0	0				0
Court terme taux 25,825%	77 333	-20 984	84	0		56 433
	<b>85 646</b>	<b>-20 984</b>	<b>84</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>64 746</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>						
Long terme 0%	-3					-3
Court terme taux 25,825%	962	248				1 210
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>86 605</b>	<b>-20 736</b>	<b>84</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65 953</b>

## **Note 23 – TRANSACTION AVEC LES PARTIES LIEES**

### a) Entreprises associées

Il s'agit des entreprises détenues entre 20 % et 50 % sur lesquelles Automobiles CITROËN exerce une influence notable et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ce sont en majorité des sociétés commerciales qui ont pour objet la vente de véhicules.

Les transactions avec les entreprises associées se font sur base de prix de marché.

### b) Parties liées ayant une influence notable sur Automobiles CITROËN

Il n'existe pas d'opérations conclues, en dehors des conditions normales de marché, avec un membre des organes de Direction ou un actionnaire détenant plus de 5 % du capital de Automobiles CITROËN.

## **NOTE 24 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant

## **NOTE 25 – PASSIFS EVENTUELS**

Une procédure judiciaire a été initiée en 2016 et 2017 à l'encontre de plusieurs constructeurs automobiles.

AUTOMOBILES CITROËN a été mise en examen, en juin 2021, par la cour de justice de Paris pour allégations de tromperie concernant la vente de véhicules diesel Euro 5 en France entre 2009 et 2015.

La société a été tenue de verser une caution pour les frais de représentation, les dommages et intérêts et les amendes éventuelles. Ces sommes ne sont pas matérielles pour la société.

Une sureté personnelle destinée à garantir les droits des victimes a également été exigée par la cour de justice. Cela s'est traduit par la mise en place d'une garantie bancaire à première demande.

**NOTE 26 : FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros, sauf indication contraire) - Les montants ci-dessous sont convertis au cours de fin d'exercice à l'exception des dividendes convertis au cours du trimestre.

SOCIÉTÉS OU GROUPES DE SOCIÉTÉS	Capital	Capitaux propres attribués au capital avec déduction des réserves	Part de capital détenue	Valeur comptable de fin d'exercice au 31/12/2023		Prêts et autres comptes pour la société à recevoir et avances reçues	Montant des autres débits à recevoir pour la société par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Dividendes reçus pour la société au cours de l'exercice clos	Observations
				Brute	Net					
<b>I. Renseignements détaillés :</b>										
<b>A - Filiales (plus de 50% du capital détenu par la société)</b>										
<b>Pugeot Citroën Motors Nigeria</b>	USD EUR		50,00%	24	0		0	0	(*)	
<b>Citroën Österreich GmbH</b> Industriestraße 75, 41201 Vienna (Autriche) N° FR 57469	EUR	1.883	100,00%	1.421	1.421		204.706	5.978	2.000	
<b>Citroën UK Ltd</b> Preston House, 2, Station Way, Covent, U.K. CV3 1ND (Royaume Uni) N° FR 59.375	GBP EUR	38.500 44.301	99,97%	47.965	47.965		1.015.139 1.165.801	15.266 15.265		(**) I GBP = 1,5642€ au 31 DECEMBRE 2023 Ecart de conversion : 1,1%
<b>PSA Retail France SAS</b> 2-10 boulevard de France, 93410 La Courneuve - 75011 PARIS 302,475,941 RCS Yvelines	EUR	157.715	94,45%	79.571	0		3.302.715	-179.376		
<b>Pugeot Citroën Ukraine</b> L'Etat Autonome - 04073 Kiev (Ukraine)	UAH EUR	25.970 369	100,00%	2.304	2.304		1.540.738 32.292	-182.547 -4.370		(**) 1 UAH = 0,02775€ au 31 DECEMBRE 2023
<b>Puro Repair Car Service</b> 1 Douvral de l'Europe - Pôle sud - 2, 78 340 Poissy Siret 44586540042	EUR	15.040	100,00%	15.040	6.944		2.430	-1.314		

**NOTE 24 : FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros, à moins de mentions contraires) - Les montants en italiques sont comparés au montant de la période précédente.

SOCIÉTÉS OU GROUPES DE SOCIÉTÉS	Capital	Capital propre autres que le capital avant affectation des réserves	Quote-part de capital éligible	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2023		Pris et autres coûts perçus par la société détenue en contre partie	Montant des coûts et autres charges perçus par la société détenue	Autre détails des titres détenus en contre partie	Dividende ou parts (+) détenus en contre partie	Dividende ou parts (+) détenus en contre partie	Observations
				Brut	Net						
<b>1. Récapitulatif mensuel détaillé :</b>											
<b>B - Participations (10 à 50 % de capital détenu par la société)</b>											
<b>Financing de nos clients</b> Droit - (20X) Hennes roads Siret: 36230167	EUR	22 867	17 189	25,00%	2 350	2 350		972 482	18 383		
<b>Soc. Incafi Belux</b> 20, Avenue du Bourget, Boite 2, 1150 Hiera (Bruxelles)	EUR	15 072	3 626	44,22%	13 516	13 516		2 076 990	-1 557	6 250	
<b>GRUPE PSA ITALIA S.P.A</b> Via Galvani 19 - 20151 Milan (Italie)	EUR	4 400	82 865	35,96%	35 754	0		5 049 534	26 678		
<b>Soc. Incafi Portugal SA</b> 20, rue Yves de Gues - 306-601 Porto du Bourg de Louis	EUR	18 170	55 259	21,40%	3 889	3 889		1 113 124	19 666	1 830	
<b>Citroën Development GmbH</b> 1, Acker-Crohn-Strasse, Postfachnummer 51169 Cologne (Allemagne) N° Cotage: 46110	EUR	12 800	18 838	10,10%	777	750		1 348 363	16 829		Écart de réévaluation : 29,1€
<b>Soc. Incafi Nederland B.V.</b> Lindendreef 12, 1105 AZ Amsterdam Pays Bas Proche 1332 1100AA, Amsterdam	EUR	37 330	31 086	17,94%	3 049	3 049		1 345 547	12 947		

**NOTE 26 : FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros à moins de sommes négatives) : les montants en lettres sont convertis en euros de la façon : à l'exception des dividendes, convertis au cours de transfert

SOCIÉTÉS OU GROUPES DE SOCIÉTÉS	Capital	Capitaux propres autres que le capital avec allocation des réserves	Part de capital détenue	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2023		Pris et réserves consolidés par la société et au cours marchés	Valeur des titres de dette consolidés par la société	Chiffre d'affaires avant taxes de dette consolidés avant impôt	Résultat net (-) de dette consolidés avant impôt	Dividendes consolidés par la société au cours de l'exercice ou à recevoir	Observations
				Dette	Net						
<b>I. Renseignements détaillés :</b>											
<b>B - Participations (10 à 50 % de capital détenus par la société)</b>											
<b>SEVELNORD</b> ZI 43 BP 10 - 59111 Lambersart Siret 33100342	EUR	80 325	152 236	25,00%	0	0	2 829 383	75 300	6 300		
<b>GLM1</b> 2, rue de l'Empire 75300 POISSY Siret 40947900011	EUR	152	-74	31,00%	0	0	0	-28			
<b>Schwanitz &amp; Von POLSKA SP. Z O.O.</b> Kulowiec 20k, Vauxev	PLN	17 465	-17 465	40,17%	1 343	928	671 865	-15 260		1 PLN = 0,22991 € au 31 DECEMBRE 2023	
<b>Sape Citroën Company</b> KAMIS Special Lang Road, PO Box Tiranopolis	EUR	4 017	-4 017		81 169	0	154 323	-5 310		Arrêt de l'activité en Juin en 2018	
<b>Tanfite Hahine Peugeot Otomotiv (Turquie)</b> Kavayir cad. 3452, Akseki Istanbul Turquie	TRY	7	2 949	32,31%	258	26	0	-840		1 TRY = 0,036672 € au 31 DECEMBRE 2023	
<b>Schwanitz Espana S.L.</b> Avenida Cibeles numero 3 413, Zona Franca, 36210 Vigo Pontevedra	EUR	0	91		156 564	156 564	44 795	428 187	38 970		

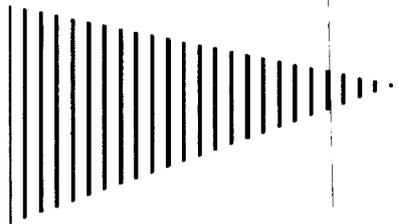
**NOTE 24 : FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2023**

Les montants et les chiffres d'affaires de monnaie nationale, les montants en devises sont convertis au cours de fin d'exercice. L'exception des dividendes, convertie au cours du mandat.

SOCIÉTÉS OU GROUPEMENTS DE SOCIÉTÉS	Capital	Capitaux propres autres que le capital avant réévaluation des résultats	Quotient de capital dérivé	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2023		Prêt et avances consentis par la société et en contre remboursement	Montant des cautionnements fournis par la société	Chiffre d'affaires liés au décaissement des titres	Bénéfice ou perte de la société au décaissement des titres	Dividendes versés par la société au décaissement des titres	Observations
				Part	Net						
<b>C - Participations de 1 à 10 % du capital dérivé par la société</b>											
<b>Banque PSA Finance</b> 63, avenue Général de Gaulle, 92331 Gennevilliers Siret 328522460013	EUR	199 620	3 115 375	9,02%	39 366	39 366		347 785	367 841		
<b>Dongfang - Peugeot Citroën Automobile Company Ltd</b> Guoshouliangwang, Wulumuqi 83001 (République Populaire de Chine)	CNY	7 000 000	-2 743 655	3,19%	0	0		8 938 801	-1 253 265		1 CNY = 0,127314 € au 31 DECEMBRE 2023
<b>Stellantis Polska SP Z.O.O.</b> Alpa Karczewska, 206 - WARSZAWA	PLN	53 462	172 338	3,19%	441	212		3 389 186	143 349		751 PLN = 0,229991 € au 31 DECEMBRE 2023
<b>Stellantis Japan Ltd</b> 1-16-16, Bldg. 5-5-7, Saka, Iwami-ku, 104-0014	JPY	100 000	11 492 897	5,37%	451	431		171 628 840	1 000 975		2 612 1 000 JPY = 6,396725 € au 31 DECEMBRE 2023
	EUR	640	73 317					1 097 862	6 405		
<b>II - Remise en paiement</b>											
<b>A - Participations non reprises au paragraphe I (capital dérivé à moins de 1% par la société)</b>											
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)	EUR				0	0				0	
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)	EUR				169	0				0	

(\*) Les dividendes sont en contre décaissement à date.

(\*\*) Données de 2022, car non décaissés à date.



# **Automobiles Citroën**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



ERNST & YOUNG et Autres  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00  
[www.ey.com/fr](http://www.ey.com/fr)

## **Automobiles Citroën**

Exercice clos le 31 décembre 2023

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Associés de la société Automobiles Citroën,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Automobiles Citroën relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Lors de l'arrêté de ses comptes, votre société applique les règles et les méthodes comptables recensées dans la note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons, pour l'ensemble de ces éléments, vérifié le caractère approprié des règles et des méthodes comptables suivies ainsi que des informations données dans cette même note de l'annexe. Nous avons également vérifié la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible, et avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Votre société détermine à chaque clôture la valeur d'inventaire de ses participations et autres titres immobilisés selon les méthodes décrites dans la note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, et constate des dépréciations lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans cette note de l'annexe, leur correcte application ainsi que le caractère raisonnable des hypothèses et des estimations retenues pour leur mise en œuvre.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

**AUTOMOBILES CITROËN**  
**COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2023**

**ANNEXE**

Le total du bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, est de 2 212 048 milliers d'euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de 65 953 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les notes N° 1 à 26, ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 26 mars 2024 par le Président.

## **NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, aux dispositions contenues dans le Plan Comptable Général selon le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et suivants.

La société AUTOMOBILES CITROËN est une filiale à 100% de STELLANTIS NV. Ses activités sont totalement intégrées à celles du Groupe STELLANTIS dont elle est dépendante. Les comptes de l'exercice 2023 du Groupe STELLANTIS, l'analyse de son activité et de sa situation financière, les rapports de l'auditeur indépendant ainsi que les autres informations communiquées aux actionnaires sont disponibles sur le site internet de STELLANTIS à l'adresse suivante :

*<https://www.stellantis.com/fr/finance/reporting/rapports-financiers>*

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En référence au règlement de l'ANC 2018-01 du 20 avril 2018, aucun changement de méthode comptable n'a été appliqué.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **a) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les amortissements inscrits en charges d'exploitation ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des principales durées d'utilisation indiquées ci-dessous :

- Constructions .....	20 - 40 ans
- Matériels et outillages.....	4 - 20 ans
- Matériels informatiques .....	3 - 4 ans

- Matériels de transport et de manutention ... 4 - 6 ans
- Agencements et installations ..... 10 - 20 ans

Les amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre l'amortissement linéaire pour dépréciation déterminé selon les durées d'utilisation et l'amortissement résultant de l'application des durées d'usage et/ou des taux dégressifs autorisés par l'administration fiscale. Les amortissements dérogatoires sont enregistrés en charges exceptionnelles au compte de résultat en contrepartie des provisions réglementées présentées au passif du bilan.

#### **b) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations incorporelles sont, le cas échéant, dépréciées par voie d'amortissement ou de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

- Logiciels..... 4 à 12 ans
- Brevets et licences..... 5 à 10 ans

#### **c) Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires à l'exception des titres de participation acquis avant le 31 décembre 1976, qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

La valeur d'inventaire des participations est déterminée principalement par la valeur d'utilité, fondée sur la quote-part de situation nette retraitée conformément aux principes comptables du groupe, ou sur la base d'une analyse multicritères tenant compte notamment de l'actif social net et des perspectives de rentabilité.

En cas de baisse durable de la valeur d'inventaire et si celle-ci est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Lorsque la valeur d'inventaire est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risque est constituée.

#### **d) Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée, en ce qui concerne les créances, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La société a conclu des accords de cessions de créances ou de factoring avec certains établissements financiers. La société dé-reconnait les créances clients pour lesquelles les droits contractuels à recevoir les créances ont été transférés

avec substantiellement tous les risques et avantages liés à leur propriété. Pour analyser le transfert des risques, le risque de dilution n'est pas pris en compte dans la mesure où il est spécifiquement défini et séparé du risque de retard de paiement. Lorsque les risques de défaut ne sont pas transférés une dette est reconnue. Le montant des créances dé-reconnues à la clôture figure en engagement hors bilan.

#### **e) Provisions réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

La contrepartie des mouvements sur provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les produits et charges exceptionnels.

#### **f) Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écarts de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques. Lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains latents peuvent être considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation est limité à l'excédent des pertes sur les gains.

#### **g) Intervention de la société sur les marchés à terme d'instruments financiers**

La mise en œuvre des différents types d'instruments financiers dérivés a pour objet de limiter les risques liés aux fluctuations de cours de change et de taux d'intérêts. Des règles de gouvernance et un processus décisionnel strict encadrent ces couvertures. L'horizon maximum de celles-ci est de deux ans. Les ratios de couverture dépendent de la maturité.

##### **Risque de change :**

La gestion du risque de change consiste principalement à couvrir toutes les expositions dès l'enregistrement des factures libellées en devises. La durée d'exposition entre l'émission de la facture et le règlement est systématiquement couverte avec des contrats à terme ferme.

Dans le cadre de ses transactions sur flux futurs en devise, la société souscrit à des contrats à terme.

##### **Traitement comptable :**

Le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est en application dans les comptes individuels de la société. Les principes sont détaillés ci-dessous :

-lors de la mise en place d'une couverture de flux futurs, les informations relatives aux instruments financiers sont mentionnées en engagements hors bilan, jusqu'à la comptabilisation du sous-jacent.

-la société a choisi de ne pas étaler le report / déport sur ses couvertures de flux futurs. Celui-ci est comptabilisé en résultat symétriquement au résultat de l'élément couvert. Le report / déport des couvertures de flux réalisés fait l'objet d'un étalement sur la durée du contrat.

-les effets des couvertures de change sont ventilés entre résultat d'exploitation pour les opérations commerciales et résultat financier pour les autres flux.

-les créances et les dettes libellées en devises sont valorisées au bilan au cours de clôture.

#### **h) Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et services, constituée en particulier par les ventes de véhicules, les ventes de pièces de rechange et les prestations de services.

Les ventes de véhicules neufs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert juridique de propriété ; celle-ci correspond généralement à la date de leur mise à disposition chez les concessionnaires indépendants et dans le réseau propre Citroën ou à celle de la livraison pour les ventes directes à la clientèle finale.

Les coûts des programmes d'incitation aux ventes dont le montant est variable sont enregistrés en diminution du chiffre d'affaires sur la période de l'enregistrement des ventes.

#### **i) Prise en compte des résultats des filiales en SNC ou autres sociétés transparentes**

Les résultats bénéficiaires des filiales en SNC sont appréhendés dès lors qu'une décision de distribution est intervenue.

Les déficits éventuels ne se traduisent pas à la date d'arrêté des comptes par la naissance d'une dette mais peuvent donner lieu à constitution d'une provision pour dépréciation dans le cas où la valeur de la participation est inférieure au coût d'acquisition et d'une provision pour risques complémentaire si les pertes doivent être supportées au-delà du montant de la participation.

Concernant les autres sociétés transparentes, en présence de clause prévoyant dans les statuts de ces sociétés l'affectation systématique de résultats aux associés, les bénéfices ou pertes sont considérés comme des produits ou charges financiers de l'exercice.

#### **j) Régime de groupe de l'intégration fiscale**

Au 31 décembre 2023, AUTOMOBILES CITROËN est filiale à plus de 95 % de STELLANTIS N.V. au travers de son établissement français.

A ce titre, elle est incluse dans le périmètre du régime d'intégration fiscale défini aux articles 223 et suivants du Code Général des Impôts.

L'établissement français de la Société STELLANTIS N.V. a opté pour ce régime à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

La convention passée avec la Société STELLANTIS N.V. au travers de son établissement français assure à AUTOMOBILES CITROËN une situation aussi comparable que possible à celle qui aurait été la sienne, au regard de l'impôt sur les bénéficiaires, si elle était restée imposée séparément.

#### **k) Charges et produits exceptionnels**

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

### **NOTE 2 - FUSION-TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE**

Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2023, la société AUTOMOBILES CITROËN, membre du Groupement d'Intérêt Economique GLM1, et possédant à ce titre 37% du capital de la société, a validé la dissolution anticipée du GIE et sa mise en liquidation amiable. Le Groupement subsistera pour les besoins de sa liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci qui sera effective en 2024.

### **NOTE 3 - FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE**

- a) En application des méthodes comptables décrites en NOTE 1 - c), des provisions pour dépréciations de titres de participation complétées dans certains cas de provisions pour risques ont été constatées sur l'exercice et représentent une charge totale nette d'un montant de 29 916 milliers d'euros affectant le résultat financier de l'exercice. Elle s'explique principalement par la dotation aux provisions pour risques sur situation nette négative de Stellantis & You France pour 36 426 milliers d'euros, du Groupe PSA Italia SPA pour 4 870 milliers d'euros, la reprise de provision pour situation nette de PC Ukraine pour 3 064 milliers d'euros, la reprise de provisions pour dépréciation des titres Stellantis Belgium pour 6 934 milliers d'euros et de PC Ukraine pour 2 304 milliers d'euros

En 2023, le portefeuille des titres de participation d'AUTOMOBILES CITROËN a évolué de la façon suivante :

en milliers d'euros	Acquisitions	Souscriptions augmentations capital	Apports TUP/Transfert	Cessions Liquidations	Total	Résultat de cession - Plus ou moins Values
PSA SERVICOS DE MOBILIDADE URBANIA Ltda	-	-	-	-3	-3	-3
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-3	-3	-3

- b) Concernant les conditions géopolitiques liées à la situation en Ukraine et Russie, Stellantis continuera à se conformer aux décisions des différents gouvernements ou organisations internationales en matière de sanctions économiques, commerciales et financières. En mars 2022, l'importation et l'exportation de véhicules vers et depuis la Russie ont été suspendues par Stellantis.

Au 31 décembre 2023, Stellantis a conclu qu'elle avait perdu le contrôle de ses entités en Russie et qu'elle n'avait plus de pouvoir sur celles-ci.

L'activité avec PC Ukraine a repris en 2023 et représente un chiffre d'affaires de 50 040 milliers d'euros soit 0,57% du chiffre d'affaires total quant aux créances clients elles s'élèvent à 9 631 milliers d'euros au 31 décembre 2023 soit 1,78 % de la position totale.

#### NOTE 4 - IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2023

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Autres mouvements	Valeurs brutes en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Concessions, Brevets et droits similaires	14 776					14 776
Autres immobilisations incorporelles en cours						
	<u>14 776</u>					<u>14 776</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrains, aménagements de terrains	1 272					1 272
Constructions, aménagements, agencements	1 030	10				1 040
Installations techniques, matériel et outillage	12 339		37			12 302
Autres immobilisations corporelles	6 745	9				6 754
Immobilisations corporelles en cours	16	-16				
Avances & acomptes						
<b>TOTAL</b>	<u>21 402</u>	<u>3</u>	<u>37</u>			<u>21 368</u>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
Participations	531 853		2			531 851
Créances rattachées à des participations	400				-400	
Prêts						
Autres immobilisations financières	11 358	1 305				12 663
<b>TOTAL</b>	<u>543 611</u>	<u>1 305</u>	<u>2</u>		<u>-400</u>	<u>544 514</u>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>579 789</b>	<b>1 308</b>	<b>39</b>		<b>-400</b>	<b>580 658</b>

**NOTE 5 - AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)	Amortissements et provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice Amortissements dépréciations	Reprises Cessions & Mises Hors Services	Virements de poste à poste	Amortissements et provisions en fin d'exercice
<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Concessions, Brevets et droits similaires	14 776				14 776
<b>TOTAL</b>	<b>14 776</b>				<b>14 776</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	10	2			12
Constructions	799	28			827
Installations techniques, matériel et outillage	12 137	49	30		12 156
Autres immobilisations corporelles	6 130	8			6 138
Immobilisations corporelles en cours					
<b>TOTAL</b>	<b>19 076</b>	<b>87</b>	<b>30</b>		<b>19 133</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 852</b>	<b>87</b>	<b>30</b>		<b>33 909</b>

**NOTE 6 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 2023**

en milliers d'euros

Libellé	CAPITAUX PROPRES AU DEBUT DE L'EXERCICE AVANT AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT	AFFECTATION DES BENEFICES DE L'EXERCICE PRECEDENT PRELEVEMENT SUR LES RESERVES POUR DISTRIBUTION	SITUATION NETTE AU DEBUT DE L'EXERCICE APRES AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT 3 = Col. 1 + 2	AUTRES VARIATIONS ENTRE LE DEBUT ET LA FIN DE L'EXERCICE	AUGMENTATION DE CAPITAL			REDUCTION DE CAPITAL	CAPITAUX PROPRES A LA FIN DE L'EXERCICE AVANT AFFECTATION DES RESULTATS Col. 3+4+5+6-7 8
					PAR APPORT EN ESPECE OU EN NATURE	PAR INCORPORATION			
						DE RESERVES ET DE L'ECART DE REEVALUATION	DE DETTES		
	1	2	3 = Col. 1 + 2	4	5	6	7		8
CAPITAL APPELE.....	159 000		159 000						159 000
CAPITAL NON APPELE.....	0		0						0
CAPITAL SOCIAL.....	159 000	0	159 000	0	0	0	0	0	159 000
PRIMES EMISSION, FUSION, APPORT.....	0		0						0
ECART REEVAL...RESERVE SPECIALE.....	86		86						86
RESERVE LEGALE.....	15 900		15 900						15 900
RESERVES STATUTAIRES.....	0		0						0
RESERVES REGLEMENTEES.....	0		0						0
AUTRES RESERVES:									
- Réserve générale.....	0		0						0
TOTAL AUTRES RESERVES.....	0		0						0
TOTAL CAPITAL ET RESERVES.....	174 986	0	174 986	0	0	0	0	0	174 986
REPORT A NOUVEAU.....	280	-236	44						44
SITUATION NETTE DEBUT EXERCICE	0		0						0
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	170 464	-170 464	0	65 953					65 953
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS.....	0		0						0
PROVISIONS REGLEMENTEES.....	229		229	-17					212
TOTAL CAPITAUX PROPRES.....	345 959	-170 700	175 259	65 936			0	0	241 195
DISTRIBUTION AU TITRE DE L'EXERCICE PRECEDENT:		170 700							
- Dividendes		0							
- Titulèmes (réserve légale)		-236							
- Report à nouveau		170 464							
RESULTAT EXERCICE PRECEDENT									

**NOTE 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises sans objet	Reprises utilisées	Autres mouvements	Montants en fin d'exercice
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
Amortissements dérogatoires	229	47		64		212
Autres provisions réglementées :						
- Provision spéciale de réévaluation						
- Provisions pour investissements à l'étranger						
<b>TOTAL</b>	<b>229</b>	<b>47</b>		<b>64</b>		<b>212</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>						
Provisions pour risques commerciaux	8 835		2 699			6 136
Provisions pour situation nette négative	148 615	41 296		3 066		186 845
Provisions pour risque fiscal						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change	203	244		203		244
Provisions risques divers	228	2 000		228		2 000
<b>TOTAL</b>	<b>157 881</b>	<b>43 540</b>	<b>2 699</b>	<b>3 497</b>		<b>195 225</b>
<b>DEPRECIATIONS</b>						
Sur immobilisations corporelles et incorporelles						
Sur immobilisations financières	240 262	927		9 240		231 949
Sur clients	5 914	935	661	412		5 776
Sur fournisseurs						
Sur autres actifs circulants						
<b>TOTAL</b>	<b>246 176</b>	<b>1 862</b>	<b>661</b>	<b>9 652</b>		<b>237 725</b>
<b>TOTAL GENERAL *</b>	<b>404 286</b>	<b>45 449</b>	<b>3 360</b>	<b>13 213</b>		<b>433 162</b>
* dont dotations et reprises						
- d'exploitation		3 179		4 192		
- financières		42 223		12 317		
- exceptionnelles		47		64		
		<b>45 449</b>		<b>16 573</b>		

**NOTE 8 - ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES AU 31 DECEMBRE 2023****8a) ECHEANCES DES CREANCES AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Créances à moins d'un an	Créances à plus d'un an
<b>CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières brutes	12 663	4 392	8 271
<b>TOTAL</b>	<b>12 663</b>	<b>4 392</b>	<b>8 271</b>
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Avances & Acomptes versés s/Commandes	414	414	
Clients douteux	6 426	6 426	
Autres créances clients	611 288	611 288	
Fournisseurs débiteurs	468 443	468 443	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat et collectivités publiques :			
- Créance de TVA sur l'état			
- Taxe sur la valeur ajoutée	36 489	36 489	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 194	4 194	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	10 089	10 089	
Placement de trésorerie	717 304	717 304	
Banques, caisses et comptes rattachés	48 104	48 104	
<b>TOTAL</b>	<b>1 902 751</b>	<b>1 902 751</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 915 414</b>	<b>1 907 143</b>	<b>8 271</b>

**8b) ECHEANCES DES DETTES DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Dettes à moins d'un an	Dettes de un à cinq ans	Dettes à plus de cinq ans
<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :</b>				
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 394	2 394		
Emprunts et dettes financières divers	127	127		
<b>TOTAL</b>	<b>2 521</b>	<b>2 521</b>		
<b>DETTES D'EXPLOITATION :</b>				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	969 227	969 227		
Personnel et comptes rattachés				
Etat et collectivités publiques				
- Taxe sur la valeur ajoutée	26 359	26 359		
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 167	1 167		
- Impôts sur les sociétés	20 736	20 736		
<b>TOTAL</b>	<b>1 017 489</b>	<b>1 017 489</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 686	1 686		
Clients créditeurs et comptes rattachés	701 297	701 297		
Groupe et associés				
Créditeurs divers	41 640	41 640		
<b>TOTAL</b>	<b>744 623</b>	<b>744 623</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 764 633</b>	<b>1 764 633</b>		

**NOTE 9 - INCIDENCE DES REEVALUATIONS SUR LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

Variations de la réserve de réévaluation (libre et réglementée) (en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Diminutions dues aux cessions	Autres Variations	Montant en fin d'exercice
Terrains (écart de réévaluation libre 1982)	55			55
Titres de participation	31			31
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>			<b>86</b>

**NOTE 10 - PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER AU 31 DECEMBRE 2023**

Les produits à recevoir et charges à payer sont inclus dans les postes de bilan suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
<b>PRODUITS A RECEVOIR :</b>		
Créances rattachées à des participations		400
Clients	220 924	210 829
Autres créances	468 164	355 955
Etat et comptes rattachés	106	
<b>TOTAL</b>	<b>689 194</b>	<b>567 184</b>

<b>CHARGES A PAYER :</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	719 117	93 202
Dettes fiscales et sociales	191	278
Dettes fournisseurs d'immobilisations	1 662	1 664
Autres dettes	588 425	458 955
<b>TOTAL</b>	<b>1 309 395</b>	<b>554 099</b>

**NOTE 11 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros)	<b>CHARGES</b>	<b>PRODUITS</b>
Charges et produits d'exploitation	29	10 995
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>10 995</b>

## **NOTE 12 - CAPITAL SOCIAL**

Le capital social au 31 décembre 2023 est fixé à 159 000 000 d'euros, divisé en 30 000 000 actions ordinaires de 5,30 euros.

## **NOTE 13 - CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit comme suit :

(en milliers d'euros)

<b>a) Secteur d'activité</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
- Ventes de véhicules neufs	6 185 064	5 658 068
- Ventes de pièces de rechange	2 601 055	2 316 564
- Autres ventes		
Marchandises	11 896	27 140
Prestations de services	554 137	461 162
Activités annexes	404 245	322 393
<b>TOTAL</b>	<b>9 756 397</b>	<b>8 785 327</b>
<b>b) Marchés géographiques</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>1- FRANCE</b>	<b>7 375 322</b>	<b>6 838 600</b>
2- Autres marchés :		
- Europe (hors France)	382 700	671 163
- Amérique Latine	159 547	204 317
- Afrique	188 289	206 410
- Moyen Orient	1 420 821	681 240
- Inde & Pacifique	169 223	139 505
- Chine & Asie	58 003	43 154
- Autres pays	2 492	938
<b>TOTAL ETRANGER</b>	<b>2 381 075</b>	<b>1 946 727</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 756 397</b>	<b>8 785 327</b>

## NOTE 14 - DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations en gestion	0	0
Autres produits exceptionnels	1 121	114
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN GESTION</b>	<b>1 121</b>	<b>114</b>
Produits de cessions des immobilisations corporelles	0	1
Produits de cessions des immobilisations financières	0	174 944
Produits de cessions biens immobiliers		
Produits de liquidation		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL</b>	<b>0</b>	<b>174 945</b>
Reprises provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Reprises sur amortissements dérogatoires	64	78
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>64</b>	<b>78</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 185</b>	<b>175 137 c</b>
Pénalités amendes fiscales et pénales	17	0
Abandon de créances		0
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	153	114
Autres charges exceptionnelles diverses		0
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION</b>	<b>170</b>	<b>114</b>
Valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	7	0
Valeur comptable des immobilisations financières cédées	2	119 136
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE CAPITAL</b>	<b>9</b>	<b>119 136</b>
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles	0	0
Dotations aux amortissements dérogatoires	47	55
<b>DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>47</b>	<b>55</b>
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>226</b>	<b>119 385 c</b>

#### **NOTE 15 - ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Les engagements donnés sont les suivants :

(en milliers d'euros)	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Commandes fournisseurs d'immobilisations	586	589
Avals et cautions	27 747	31 715
Contrats de partenariat	2 091	7 153
Créances cédées non échues	<u>673 100</u>	<u>986 922</u>
<b>TOTAL</b>	<b>703 525</b>	<b>1 026 379</b>

Les engagements reçus sont les suivants :

(en milliers d'euros)	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Avals et cautions	384 480	488 691
Instruments dérivés sur flux futurs	<u>0</u>	<u>0</u>
<b>TOTAL</b>	<b>384 480</b>	<b>488 691</b>

#### **NOTE 16 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES**

Les incidences des évaluations fiscales dérogatoires pratiquées dans l'exercice sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Dotations aux amortissements dérogatoires	-47	-55
Reprises des amortissements dérogatoires	<u>+64</u>	<u>+78</u>
<b>TOTAL</b>	<b>+17</b>	<b>+23</b>

#### **NOTE 17 - INTERVENTIONS SUR LES MARCHES A TERME D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

Ces interventions ont été opérées dans le cadre d'opérations de couverture dans la mesure où elles étaient adossées à des transactions commerciales ou

financières bien spécifiques mais également dans le cadre d'opérations futures basées sur du chiffre d'affaires et des achats prévisionnels.

Au 31 décembre, les instruments financiers dérivés en cours liés aux opérations commerciales, souscrits dans le cadre de la gestion du risque de change, portent sur les montants suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	
	Nominal	Juste valeur
<b>Risque de change</b>		
Contrats sur opérations commerciales ventes	101 749	50
Contrats sur opérations commerciales achats	19	1

#### **NOTE 18 - SITUATION FISCALE LATENTE**

Au 31 décembre 2023, le décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges représentent un actif d'impôts différés de 52 762 milliers d'euros sur les différences temporaires. Il n'existe aucun passif d'impôt différé.

#### **NOTE 19 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

L'information relative aux rémunérations allouées aux membres des organes de direction n'est pas fournie dans la mesure où elle reviendrait à présenter une information individuelle.

#### **NOTE 20 - EFFECTIF MOYEN**

<i>Personnel 2023</i>	<i>Personnel mis à disposition</i>
Cadres	78
Agents de maîtrise, techniciens	3
Ouvriers, employés	5
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>

Le personnel est mis à disposition par Stellantis Auto SAS et l'établissement français de Stellantis NV.

## **NOTE 21 - SOCIETE MERE CONSOLIDANTE**

Au 31 décembre 2023, les comptes de la Société sont inclus dans la consolidation de STELLANTIS N.V. dont le siège social est sis Taurusavenue1, 2132LS, Hoofddorp, Pays-Bas, immatriculée au registre du commerce néerlandais sous le numéro 603 729 58.

## **NOTE 22 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT ENTRE LE RESULTAT COURANT ET LE RESULTAT EXCEPTIONNEL**

NOTE 22 - VENTILATION DE LA CHARGES D'IMPÔT ENTRE LE RES. COURANT ET LE RES. EXCEPTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2023

En milliers euros	Résultat avant IS	IS exercice	Impôts exercice précédent	Crédits d'impôts	Réallocation	Résultat net
<b>Résultat courant</b>						
Long terme 0%	8 313					8 313
Court terme	0	0				0
Court terme taux 25,825%	77 333	-20 984	84	0		56 433
	<b>85 646</b>	<b>-20 984</b>	<b>84</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>64 746</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>						
Long terme 0%	-3					-3
Court terme taux 25,825%	962	248				1 210
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>86 605</b>	<b>-20 736</b>	<b>84</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65 953</b>

## **Note 23 – TRANSACTION AVEC LES PARTIES LIEES**

### a) Entreprises associées

Il s'agit des entreprises détenues entre 20 % et 50 % sur lesquelles Automobiles CITROËN exerce une influence notable et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ce sont en majorité des sociétés commerciales qui ont pour objet la vente de véhicules.

Les transactions avec les entreprises associées se font sur base de prix de marché.

### b) Parties liées ayant une influence notable sur Automobiles CITROËN

Il n'existe pas d'opérations conclues, en dehors des conditions normales de marché, avec un membre des organes de Direction ou un actionnaire détenant plus de 5 % du capital de Automobiles CITROËN.

## **NOTE 24 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant

## **NOTE 25 – PASSIFS EVENTUELS**

Une procédure judiciaire a été initiée en 2016 et 2017 à l'encontre de plusieurs constructeurs automobiles.

AUTOMOBILES CITROËN a été mise en examen, en juin 2021, par la cour de justice de Paris pour allégations de tromperie concernant la vente de véhicules diesel Euro 5 en France entre 2009 et 2015.

La société a été tenue de verser une caution pour les frais de représentation, les dommages et intérêts et les amendes éventuelles. Ces sommes ne sont pas matérielles pour la société.

Une sureté personnelle destinée à garantir les droits des victimes a également été exigée par la cour de justice. Cela s'est traduit par la mise en place d'une garantie bancaire à première demande.

**NOTE 24 : FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2023**

(en millions d'euros sauf indication contraire) ; les montants en lettres ont été convertis au cours de la clôture ; à l'exception des dividendes convertis au cours de la clôture.

SOCIÉTÉS OU GROUPEMENTS SOCIÉTÉS	Capital	Cout des propres actions de capital en attente de rachat des titres	Part de capital détenue	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2023		Prise en compte des dividendes et intérêts reçus par la société et non encore distribués	Montants des capitaux et réserves détenus par la société	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes reçus	Observations			
				Date	Montant							Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes reçus
<b>I. Renseignements détaillés :</b>														
<b>A. - Filiales (plus de 50% de capital détenu par la société)</b>														
<b>Peugeot Citroën Motors Nigeria</b>	USD		90,00%	24	0									
	EUR			1 421	1 421		204 706	5 978	2 000		(*)			
<b>Citroën Österreich GmbH</b> Feldkircher Str. 1, 1230 Vöcklabruck N° FN 374692	EUR	1 089	100,00%											
	GBP	34 900	99,97%				1 013 139	13 266			(**) I GBP = 1,13642 £ au 31 DECEMBRE 2023			
	EUR	41 911	6,017	47 965	47 965		1 165 801	15 263			Prise de déconsolidation : IAE			
<b>PSA Retail France SAS</b> 3-10 boulevard de France, 93400 Pantin 1 - 75340 PANTIN 302 475 041 RCS Nanterre	EUR	157 713	90,45%	79 571	0		3 302 713	- 179 336			(**) I EUR = 0,02575 € au 31 DECEMBRE 2023			
<b>Peugeot Citroën Ukraine</b> 17 rue de la Liberté - 04075 Kiev (Ukraine)	UAH	25 970	100,00%	2 304	2 304		1 360 236	- 102 547						
	EUR	569	3,65	2 304	2 304		32 293	4 370						
<b>Euro Repair Car Service</b> 1 boulevard de France - 76600 Arbonne - 78 390 (France) Siret : 449367400C	EUR	15 040	100,00%	15 040	6 944		2 438	- 1 314						

**NOTE 24 : FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2023**

(en millions d'euros unless (unless otherwise specified), les montants en dollars sont convertis au taux de fin d'exercice. All foreign currency amounts are converted at the closing rate.)

SOCIÉTÉS OU GROUPES DE SOCIÉTÉS	Capital		Capitaux propres autres que le capital en circulation des membres	Cout-part de capital détenu	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2023		Prix et avances consentis par la société et son conseil d'administration	Montant des cautionnements consentis par la société	Chiffre d'affaires des titres détenus au dernier exercice clos	Résultat ou perte (-) du dernier exercice clos	Dettes exigibles par la société au 31/12/2023	Observations
	EUR	USD			Titres	Notes						
<b>1 - Participations détenues :</b>												
<b>B - Participations (0 à 50 % du capital détenu par la société)</b>												
<b>Principales de nos filiales</b> Daimler - 625811 France co.ck. Siret : 36520167	EUR	22.807	17.089	25,00%	2.350	2.350			972.492	18.383		
<b>Stellantis Belux</b> 20, Avenue du Bouquet, Boite 2, 11301 Haren (Bruxelles)	EUR	15.072	3.626	44,23%	15.516	13.516			2.076.990	-1.557	6.259	
<b>GRUPOE PSA ITALIA S.P.A</b> Via galvani 189 - 20151 Milan (Italie)	EUR	4.400	82.865	33,98%	33.734	0			5.049.534	26.078		
<b>Stellantis Portugal SA</b> 21, rua Vasco de Gama - 2686-601 Trofa da Bouça de Loures	EUR	18.170	53.259	21,40%	3.889	3.889			1.113.124	19.666	1.839	
<b>Citroën Deutschland GmbH</b> 2, Adolf-Citroën-Strasse, Post-Nettohaus - 51146 Cologne (Allemagne) N° CoReg - AG1110	EUR	12.800	18.638	10,10%	771	790			1.348.363	16.829		Ecart de réévaluation : 29.162
<b>Stellantis Nederland B.V.</b> Lindendreef 12-108-13, Amsterdam Pays Bas Profil 13.25.1100AA, Amsterdam	EUR	37.330	31.108	17,94%	3.049	3.049			1.345.597	12.547		

**NOTE 26 : FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros unless précisé autrement) ; les montants en devises sont convertis au cours de la fin d'exercice ; à l'exception des dividendes, convertis au cours de transfert

SOCIÉTÉS OU GROUPE DE SOCIÉTÉS	Capital	Capital propre au 31/12/2023	Participation de capital détenue	Valeur comptable des filiales détenues au 31/12/2023		Pris et avances consentis par la société et son secteur rattachés	Montant des cotisations et autres déductions par la société	Chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice couru	Résultat net de l'exercice couru	Dividendes versés par la société au cours de l'exercice ou à recevoir	Observations
				Bilan	Net						
<b>I. Renseignements détaillés :</b>											
<b>B - Participations (0 à 50 % de capital détenu par la société)</b>											
<b>SEVELINORD</b> ZI 43 BP 10 - 39111 Les Saint-Amand Siret 331005162	EUR	80 325	152 298	25,00%	0	0	2 823 383	73 300	6 300		
<b>GLMI</b> 2-10 Mile Europe 7590 PONSSEY Siret 40447900011	EUR	152	-74	31,00%	42	42	0	-26			
<b>Stelmatis &amp; Von POLSKA SP. ZOO.</b> Kutnowska 206, Vienne	PLN	17 463	-17 463	40,17%	1 349	928	671 863	-15 260			1 PLN = 0,229991 € au 31 DECEMBRE 2023
<b>Sajpa Citroën Company</b> KALIS Special Karaj Road, PO Box Tiberon Izan	EUR	4 017	4 017	25,00%	8 169	0	134 323	-3 310			1 TRY = 0,036672 € au 31 DECEMBRE 2023
<b>Taşfirin Halimite Peugeot Otomotiv (Turquie)</b> Kavayolu cad. 3453 Avcilar Istanbul Turque	TRY	7	2 943	32,31%	258	29	0	-840			
<b>Stelmatis Espana S.L.</b> Avenida Chocón número 3 c/v.1, Zona Franca, 36210 Vigo Pontevedra	EUR	710 367	1 426 733	22,04%	156 364	156 364	44 795	428 187	38 970		

**NOTE 24 : FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2023**

(en milliers d'euros, à moins d'indication contraire) ; les montants en lettres sont convertis au cours de fin d'année ; il s'agit des données consolidées, converties au cours du marché

SOCIÉTÉS OU GROUPES DE SOCIÉTÉS	Capital	Capitaux propres autres que le capital avant affectation des résultats	Quotient de capital étranger	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2023		Pris et avances consentis par la société à une entité rattachée	Montant des carrés et subsidaires par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes versés par la société au cours de l'exercice ou à recevoir	Observations
				Perte	Nete						
<b>C - Participations de 1 à 10 % du capital détenu par la société)</b>  <b>Banque PSA Finance</b> 63, avenue Général de Gaulle, 92250 Courcouronnes Siret 33852240013	EUR	199 620	3 115 575	9,02%	39 566	39 566	39 566	307 841			
	CNY	7 000 000	-2 143 635	3,19%	0	0	8 938 801	-1 251 265			1 CNY = 0,12734 € au 31 DECEMBRE 2023
	EUR	891 618	-349 468		28 097	0	1 138 570	-159 633			
<b>Szechenyi Polska SP ZOO.</b> Alba László utca, 39c - H-1053 SZÉKESVÁR	PLN	53 462	172 338	3,79%	441	212	3 680 184	143 549			75 PLN = 0,22999 € au 31 DECEMBRE 2023
	EUR	12 303	39 687				894 477	33 015			
<b>Szechenyi Japan Ltd</b> 1-10-10, Bldg. 5-5-7 Shinjy, 104-0014	JPY	100 000	11 402 877	5,37%	451	431	171 628 648	1 000 973			2,612 1 000 JPY = 6,39675 € au 31 DECEMBRE 2023
	EUR	640	73 317				1 097 862	6 409			
<b>II - Renseignements relatifs :</b>											
<b>A - Participations non reprises au paragraphe I (capital détenu à moins de 1% par la société)</b>											
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)	EUR				0	0			0		
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)	EUR				160	0			0		

(\*) Les données sont non encore définitives à date.

(\*\*) Données de 2022, en non relatives à date.